

LA MUNICIPALITÉ ET NOTRE PATRIMOINE : LA BRADERIE CONTINUE ! (1)

Aulnay, le 4 juin 2023

On pourrait penser que le rôle d'un édile est de protéger, voire de mettre en valeur le patrimoine collectif. **Nous savons qu'en ce qui concerne les grands arbres qui témoignent de l'histoire et justifient le nom de notre commune, c'est le cadet des soucis des élus aulnaysiens.** Sur les terrains dévolus aux promoteurs, rien n'a été fait pour les inviter à préserver les magnifiques individus de la parcelle Le Camus, avec un cèdre magnifique et tout un groupe de chênes centenaires, dont le plus vieux de notre commune. Idem avec le grand marronnier de la parcelle autrefois occupée par la Croix Rouge, et on peut multiplier les exemples. Dernièrement, c'étaient les arbres près de la piscine, ou encore aux Merisiers.

C'est évidemment encore plus choquant quand il s'agit de terrains qui dépendent directement de la Municipalité. On se souvient du massacre des tilleuls de la défunte place Camélinat, et maintenant c'est le tour des chênes de la Croix Blanche, découpés en rondelles. Pour faire des allumettes ?



Combien de temps tiendra le dernier survivant d'un ensemble aussi majestueux ? Petit à petit, ceux qui se proclament les champions de la biodiversité détruisent allégrement les écosystèmes, et d'abord l'habitat des oiseaux.

**ET EN MÊME TEMPS CETTE MUNICIPALITÉ A LE FRONT D'INVITER LES HABITANTS À
ENRICHIR UN ATLAS DU PATRIMOINE NATUREL !**

**Il faut exiger que l'avenir du terrain de la Croix
Blanche soit à l'ordre du jour du Conseil de
Quartier du 8 juin salle Chanteloup !**